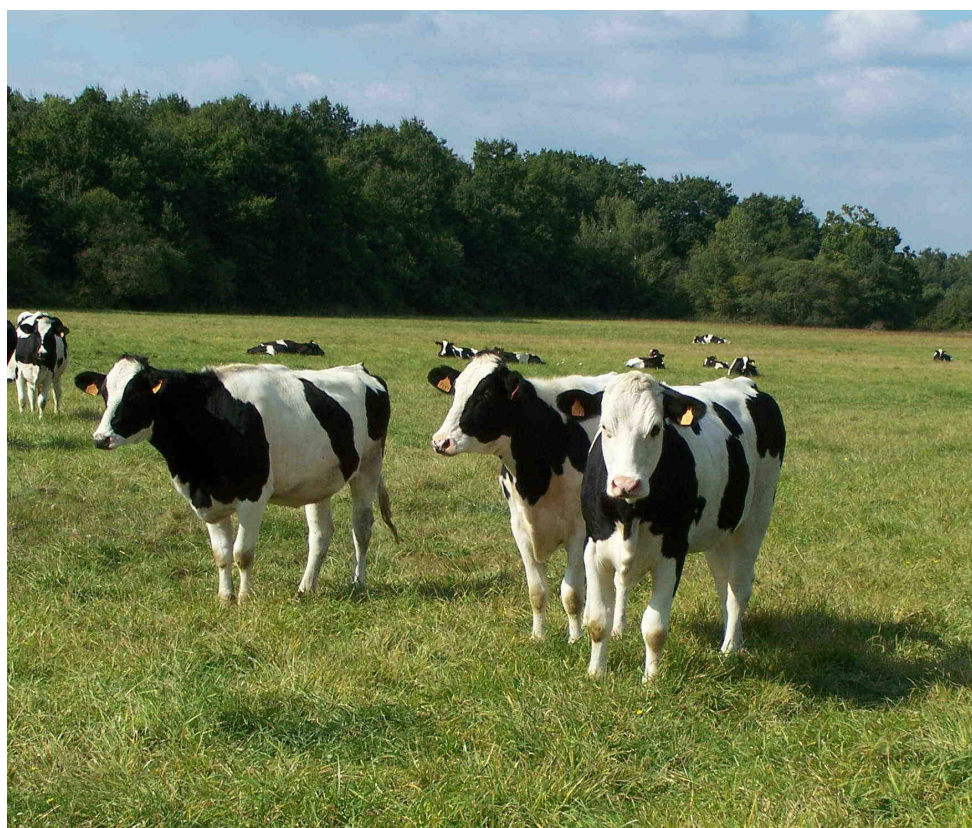




PROGRAMME D' ACTIONS 2009-2013 DE LA FILIERE « BOVINS LAIT » EN REGION CENTRE



*Programme d'actions élaboré avec la participation
de l'ensemble des membres du comité de filière et
l'appui méthodologique de la Chambre Régionale d'Agriculture.*

Août 2009

Projet de filière BOVIN LAIT 2009-2013

Axe A « Optimiser les systèmes de production »

Action A.1. « Chercher des systèmes d'exploitation cohérents alternatifs au système maïs-soja »

Problématique	En région Centre, l'alimentation du troupeau est fournie en quasi-totalité par l'exploitation. C'est un avantage significatif par rapport à d'autres régions. Cependant, il est nécessaire d'anticiper les évolutions possibles afin d'une part de rendre les exploitations encore plus autonomes, d'autre part de répondre aux enjeux environnementaux et du marché.
Objectif action	Améliorer l'autonomie alimentaire à l'échelle de l'exploitation en proposant des alternatives au système maïs-soja et en prenant en compte les problématiques environnementales et économiques suivantes : gestion du pâturage, amélioration des pratiques culturales, nouvelles sources fourragères.
Description action	<p>1 Mise en place d'un groupe de travail régional regroupant des éleveurs, des techniciens de différentes structures (Chambres d'agriculture, réseau ROSACE, fermes des lycées agricoles...) souhaitant travailler sur cette thématique, avec un appui méthodologique extérieur (ex : INRA)</p> <ul style="list-style-type: none">- échanges d'expériences et recensement des travaux menés au sein de chaque département et au niveau national (mutualisation des connaissances + prise en compte des particularités régionales)- travail cadré sur les trois thématiques : gestion du pâturage, amélioration des pratiques culturales, nouvelles sources fourragères. <p>Réunions régulières de ce groupe avec en complément des déplacements sur des exploitations répondant à cette problématique. Le groupe ROSACE pourra être sollicité pour la réalisation d'une étude à cette occasion.</p> <p>2. Création par le groupe régional d'outils de communication adaptés à la région pour diffusion des informations auprès des éleveurs.</p> <p>3. Accompagnement technique des éleveurs souhaitant faire évoluer leur système.</p>
Résultat visé	<p>1. Valider une typologie des systèmes fourragers présents en région et étudier les possibilités d'évolution de ces systèmes avec introduction et/ou amélioration de nouvelles espèces/techniques fourragères puis mesurer les implications en terme d'équilibre des surfaces, travail, qualité de vie, résultats économiques, besoins énergétiques.</p> <p>2 et 3. Sensibiliser et accompagner techniquement les éleveurs souhaitant faire évoluer leur système.</p>

Indicateurs de suivi	<p>Nombre de réunions du groupe de travail</p> <p>Présence des différentes composantes du groupe de travail à chaque réunion (éleveur, techniciens, IE ...)</p> <p>Réalisation du document de diffusion de l'information</p> <p>Nombre d'exploitations s'engageant dans l'action.</p>
Mise en oeuvre	Chambre régionale d'agriculture du Centre, partenaires éventuels
Calendrier	<p>1 et 2. 2009-2010</p> <p>3. 2010 - 2013</p>
Coût	<p>1. Temps animation pour réunions du groupe de travail : 37 600 € (Institut de l'élevage, INRA...)</p> <p>2. Diffusion des informations et sensibilisation des éleveurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Journées techniques (voir action H1) - Réalisation et diffusion du support de communication : 3000 € <p>3. Accompagnement technique des exploitations : engagement de 100 exploitations x 3 visites x 2 ans x 150 € = 90 000 €</p> <p>Soit au total : 140 000 € sur la durée du programme</p>
Conseil régional	<p><u>Demande professionnelle de financement</u> :</p> <p>80 % de prise en charge de l'animation 47 000 €</p> <p>50 % de 3 000 € soit 1 500 €</p> <p>forfait de 75 € par visites soit 45 000 € sur la durée du programme</p> <p>Soit un total de 84 100 € sur la durée du programme</p>

Projet de filière BOVIN LAIT 2009-2013

Axe A « Optimiser les systèmes de production »

Action A.1.bis « Augmenter les surfaces en prairies comportant des légumineuses »

Problématique	En région Centre, l'alimentation du troupeau est fournie en quasi-totalité par l'exploitation. C'est un avantage significatif par rapport à d'autres régions. Cependant, il est nécessaire d'anticiper les évolutions possibles afin d'une part de rendre les exploitations encore plus autonomes, d'autre part de répondre aux enjeux environnementaux et du marché.
Objectif action	Améliorer l'autonomie alimentaire à l'échelle de l'exploitation en augmentant les surfaces en prairies comportant des légumineuses.
Description action	Soutien à l'achat de semences permettant la mise en place de surfaces supplémentaires en prairies comportant des légumineuses (légumineuses pures ou en mélange avec des graminées).
Résultat visé	Augmenter la surface de 5 000 ha en 4 ans.
Indicateurs de suivi	Nombre d'exploitations accompagnées. Nombre d'hectares engagés
Mise en oeuvre	Chambre régionale d'agriculture du Centre et ADEFAC.
Calendrier	2009 - 2013
Coût	Coût d'achat de la semence : environ 100 €/ha. Soit pour un engagement de 5 000 ha, un coût total de 500 000 €.
Conseil régional	<u>Demande professionnelle de financement</u> : Prise en charge de 40% du coût d'achat des semences avec un achat minimum de 1000 € HT (achat collectif possible) soit un soutien de 200 000 €.

Projet de filière BOVIN LAIT 2009-2013

Axe A « Optimiser les systèmes de production »

Action A.2. « Soutenir les investissements dans les élevages laitiers »

Problématique	Afin d'être en mesure de répondre aux enjeux de leur filière, les exploitants doivent maintenir leur outil de production performant et en capacité de s'adapter aux évolutions économiques et environnementales. Les investissements à réaliser sont souvent importants au regard du chiffre d'affaire dégagé. C'est pourquoi, il est important d'appuyer les efforts effectués par les éleveurs laitiers qui s'inscrivent dans la logique du projet de la filière et ce afin de rester dans une démarche d'évolution permanente.
Objectif action	Faciliter l'achat d'équipements au sein des exploitations laitières afin d'améliorer les conditions de travail, la qualité des produits, le bien-être animal et plus généralement de conforter l'élevage laitier.
Description action	<p>Soutien à la création de bâtiments neufs, à l'extension et/ou à la rénovation de bâtiments existants. Seront éligibles les investissements liés : au logement des animaux, les locaux de stockage de fourrage et d'alimentation, les équipements fixes et mobiles de contention et de manipulation, les équipements liés à la traite (rénovation, modernisation), investissements liés à une évolution du système allant vers plus de pâturage, les équipements liés à l'ambiance des bâtiments, au stockage et au traitement des effluents d'élevage et de fromagerie, les matériels venant en substitution des pneumatiques usagés, les équipements de surveillance des animaux.</p> <p>Les bâtiments d'élevage (aménagements des bâtiments d'élevage) ont vocation à être financés dans le cadre du présent contrat CAP'filière bovin lait et ne sont donc pas éligibles à un financement dans le cadre des Contrats de pays.</p> <p>Toutefois l'intervention globale de la Région en direction de la filière bovin lait intègre ses financements mobilisés au titre des politiques territoriales.</p> <p>C'est ainsi que, complémentairement au contrat CAP'filière, les investissements suivants ont vocation à être maintenus dans le cadre des Contrats régionaux de Pays :</p> <ul style="list-style-type: none">- Acquisition de matériel lié à l'élevage en maîtrise d'ouvrage CUMA- Acquisition de matériel lié à l'autonomie alimentaire des exploitations : matériel de stockage et de transformation des matières premières déjà récoltées (aplatisseuses, mélangeuses ou matériel de même nature)...- Acquisition de matériel permettant de diminuer la pénibilité du travail des éleveurs : pailleuses, dérouleuses-pailleuses, distributrices-pailleuses et distributrices d'aliment (ou matériel de même nature)

	<p>Pour améliorer la qualité et la conservation des fourrages, l'installation de séchoirs à fourrage pourra être retenue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au titre du contrat régional de pays si l'installation (séchoir et griffe de reprise) se fait dans un bâtiment existant - au titre du CAP filière en complément d'une demande de financement pour la construction d'un bâtiment de stockage intégrant le séchoir et la griffe de reprise. <p>Pour plus d'information sur les investissements éligibles, voir le tableau annexe 1.</p>
Résultat visé	Améliorer le niveau d'équipement dans les élevages laitiers.
Indicateur de suivi	Nombre d'exploitations aidées. Montant cumulé des soutiens financiers.
Mise en œuvre	Chambre régionale d'agriculture du Centre et ADEFAC
Calendrier	2009-2013
Coût	<p>Pour les investissements <15 000€ = 56 projets par an à 12 500 € de moyenne soit 2 800 000 € sur 4 ans</p> <p>Pour les investissements > 15000 € = 15 projets par an à 70 000 € soit 4 200 000 € sur 4 ans</p> <p>Soit un total pour l'ensemble des investissements de 7 000 000 € sur 4 ans.</p>
Conseil régional	<p><u>Demande professionnelle de financement</u> :</p> <p>Pour les investissements < 15 000 € : taux d'aide de 20 % avec une bonification de 10% pour les investissements réalisés sur des exploitations en Agriculture Biologique.</p> <p>Pour les investissements > 15 000 € : taux d'aide de 15% sous conditions que les exploitations répondent aux objectifs de l'action A1 ou s'y engagent et que le bâtiment concerné par le soutien soit réalisé en bois (charpente et bardage).</p>
Etat	<p><u>Dispositif existant</u> :</p> <p>Pour les investissements > 15 000 € : soutien via le PMBE (déplafonnement des seuils pour les investissements liés aux salles de traite)</p> <p>Pour rappel : l'enveloppe prévisionnelle MAP pour la région (année 2009), commune à l'ensemble des filières animales est de 1,9 M€ +FEADER.</p> <p>Les Conseils Généraux de l'Indre et Loire et du Loiret soutiennent également ce dispositif.</p>

Projet de filière BOVIN LAIT 2009-2013

Axe A « Optimiser les systèmes de production »

Action A.3. « Soutenir les investissements collectifs permettant de conforter l'élevage laitier »

Problématique	Afin d'optimiser les conditions de travail et de limiter les investissements de plus en plus d'éleveurs ont recours aux investissements collectifs qui sont des investissements très coûteux.
Objectif action	Faciliter l'achat d'équipements en commun afin d'améliorer les conditions de travail, la qualité des produits, le bien-être animal et plus généralement de conforter l'élevage laitier.
Description action	Soutien financier à l'acquisition de matériel en commun.
Résultat visé	Améliorer le niveau d'équipement dans les élevages laitiers par des achats en commun.
Indicateurs de suivis	Nombre de CUMA bénéficiaires de l'aide. Montant cumulé des soutiens financiers.
Mise en œuvre	Syndicats de Pays ou Communautés d'Agglomération en lien avec les FDCUMA ou UDCUMA.
Calendrier	2009-2012
Conseil Régional	Les investissements pourront être accompagnés au titre de la politique territoriale selon les modalités de chaque contrat de pays (financement hors projet de filière).

Projet de filière BOVIN LAIT 2009-2013

Axe A « Optimiser les systèmes de production »

Action A.4. « Valoriser sa production en alimentant les bassins de consommation locaux »

Problématique	<p>Les villes de la région Centre constituent des bassins de consommation pour lesquels il existe une demande de produits laitiers produits « localement ». Cette demande repose sur la volonté, pour certains consommateurs, de s'inscrire dans une démarche de développement durable qui suppose un approvisionnement local. Certains éleveurs fournissent déjà ces marchés mais un potentiel de développement existe. Pour autant, cette activité, bien que permettant d'augmenter la valeur ajoutée sur l'exploitation est une activité complexe et contraignante. Elle doit être appréhendée sous tous ses aspects : investissements (lors de la création puis pour les mises aux normes), organisation du travail, aspects commerciaux...</p>
Objectif action	<p>Accompagner les éleveurs qui souhaitent développer une activité d'approvisionnement de bassins de consommation locaux (lait et viande). Sécuriser leur projet en leur permettant de réaliser une étude de marché préalable.</p>
Description action	<p>1. Complémenter le guide pratique « circuits courts » réalisé dans le cadre du PRDA par une fiche spécifique « produits issus des exploitations laitières » Réalisation de la fiche et communication du guide + fiche aux OPA.</p> <p>2. Recensement des compétences</p> <p>2.1 Chaque référent recense les producteurs de son département ayant déjà une activité de vente directe en lien avec sa production laitière (lait/viande) et les interroge sur l'accompagnement qu'ils ont eu lors de la mise en place de leur activité. Parmi l'ensemble des exploitants ayant ce type d'activité, identification de ceux qui sont prêts à être référents professionnels pour des porteurs de projets.</p> <p>2.2 Chaque référent dresse un état des lieux des compétences au sein de son département et au sein des différents organismes. Mutualisation des données afin d'avoir une liste de référents sur l'ensemble des thématiques indispensables : réglementation, transformation, promotion, sanitaire, juridique...</p> <p>3. Accompagnement des porteurs de projets</p> <p>3.1 Orientation par les OPA des porteurs de projets vers les référents départementaux qui les conseillent sur les grandes étapes à respecter dans leur projet, leur communiquent l'ensemble des contacts référents par domaine de compétence, ainsi que des référents professionnels.</p>

	3.2 Accompagnement des projets pour la réalisation d'études de marché.
Résultat visé	Mieux orienter les porteurs de projets et accompagner environ 7 projets d'étude de marché sur la région par an ;
Indicateur de suivi	Nombre de porteurs de projets orientés. Nombre d'études de marché réalisées.
Mise en oeuvre	Chambres départementales (conseillers diversification) avec coordination CRAC/COVALOR
Calendrier	2009 – 2013
Coût	<u>Coût pour un projet :</u> - 7 jours pour ingénierie étude de marché (conception du questionnaire d'enquête, saisie des données récoltées, analyse des données, rapport de synthèse) + étude de rentabilité (4480 €) - 12 jours d'enquête par le porteur de projet lui-même par ciblé visée. Par exemple : 12 jours d'enquête pour interroger 1000 consommateurs. (6600 €) Soit 11 080 € par projet x 7 projets /an x 4 ans = 310 240 €
Conseil régional	<u>Demande professionnelle de financement :</u> Les études de marché pourront être accompagnées au titre de la politique territoriale selon les modalités de chaque contrat de pays (hors projet de filière).
Etat	<u>Dispositif existant :</u> Dans le cadre du PIDIL, participation au financement des études de marché pour les jeunes s'installant hors cadre familial, dans la limite d'un forfait de 1200 € (financement hors projet de filière). <u>Dispositif prévu :</u> Mise en place du plan d'actions national pour favoriser le développement des circuits courts des produits agricoles.

Projet de filière BOVIN LAIT 2009-2013

Axe A « Optimiser les systèmes de production »

Action A.5. « Soutenir les investissements liés au développement de circuits courts de vente »

Problématique	Problématique similaire à l'action A.4.
Objectif action	Augmenter la valeur ajoutée sur l'exploitation agricole en favorisant la transformation sur l'exploitation et en développant des circuits courts de vente.
Description action	Soutien aux investissements liés à la transformation (fromagerie par exemple) et au développement de la vente directe (sur l'exploitation ou autre circuit court).
Résultat visé	
Indicateurs de suivis	Nombre de structures (exploitations, associations...) aidées. Montant cumulé des soutiens financiers.
Mise en oeuvre	Syndicats de Pays ou Communautés d'Agglomération
Calendrier	2009-2012
Conseil Régional	<u>Demande professionnelle de financement</u> : Les investissements effectués par les agriculteurs, les associations, les structures collectives pourront être accompagnés au titre de la politique territoriale selon les modalités de chaque contrat de pays (financement hors projet de filière).

Projet de filière BOVIN LAIT 2009-2013

Axe A « Optimiser les systèmes de production »

Action A.6. « Soutenir les investissements dans les outils d'aval »

Problématique	Au vu de la localisation des bassins de production en région, il est évident qu'une partie des volumes collectés sont transformés hors région. Cependant, sept usines de transformation du lait sont implantées sur le territoire régional. Ces entreprises, pour rester compétitives et innovantes doivent en permanence investir. Il est important de les accompagner dans leur développement par le biais d'un soutien financier aux investissements.
Objectif action	Aider les outils d'aval dans leur développement grâce à un soutien financier aux investissements qui en découlent.
Description action	<p>Le dispositif "CAP Développement" du Conseil régional destiné aux entreprises peut aider les investissements matériels, les innovations technologiques, le développement à l'international, la reprise d'entreprises (dans certains cas), et pour les PME le recours au conseil externe.</p> <p>Le recrutement de cadres peut être aidé dans certaines situations.</p> <p>Le minimum de dépenses éligibles est de 50 000 € et le plafond de 400 000 € sur 3 ans</p> <p>Une avance remboursable est possible sans intérêts, avec 1 an de différé, sur 5 ans maximum. L'avance porte sur 30 à 50 % du montant total du projet</p> <p>Ce dispositif remplace la POA (Prime d'Orientation Agro-alimentaire), en vigueur jusque fin 2006 et financée alors en partie par l'Etat et en partie par le Conseil régional (aide transférée en 2007 aux Régions)</p> <p>Cette aide peut-être co financée par les Conseils Généraux</p>
Résultat visé	Soutenir les investissements réalisés par les outils d'aval.
Indicateur de suivi	Nombre de dossiers d'investissements aidés dans les entreprises de collecte et de transformation Montant global des investissements aidés.
Mise en oeuvre	Financeurs
Calendrier	2009 à 2013
Conseil régional	Les investissements peuvent être soutenus via le dispositif CAP développement du Conseil régional (financement hors projet de filière).
Etat	Pour les PME, certains investissements peuvent être soutenus via les fonds FISIA.
Union Européenne	Des fonds du FEADER peuvent éventuellement compléter les fonds apportés par une collectivité/Etat (financement hors projet filière)

Projet de filière BOVIN LAIT 2009-2013

Axe A « Optimiser les systèmes de production »

Action A.7. « Sécuriser la valorisation de la viande bovine biologique issue de races laitières »

Problématique	La demande en viande bovine biologique en France se renforce. En parallèle, on constate des problèmes récurrents d'approvisionnement des opérateurs aval (abatteurs) qui risquent donc de perdre leur clientèle.
Objectif action	Répondre au besoin de viande biologique en France en développant et en sécurisant la production de viande biologique issue des vaches de réforme biologiques.
Description action	<p>Participation à la caisse de sécurisation Bovins bio sur le volet « vaches laitières »</p> <p>- Objectif de la caisse : Sécuriser le revenu en garantissant à l'éleveur un % significatif du surcoût lié à l'engraissement bio lorsque un animal bio engagé auprès d'un opérateur est commercialisé en conventionnel.</p> <p>- Ressources de la caisse : Mise de fond initiale de chaque éleveur de 2000 € OP, abattoir et éleveur : versement de 0,01 € /kg sur la vente par chaque structure (éleveur paie sur les bêtes commercialisées uniquement si le différentiel prix de vente bio / conventionnel est supérieur à 133% du surcoût théorique de l'engraissement)</p> <p>- Dépenses de la caisse : quand un animal n'est pas valorisé en bio . 2/3 du surcoût lié à l'engraissement bio, avec au minimum la prise en charge du surcoût alimentation.</p> <p>L'aide concerne la prise en charge, par la collectivité, de l'apport initial de l'éleveur (2 000€), aide remboursable au terme des 4 ans du CAP Filière, en totalité ou en partie, si non utilisée.</p> <p>Conditions : Etre adhérent GABs ou groupement de producteurs avec contrat d'engagement de commercialisation de viande bio issue de vaches laitières.</p>
Résultat visé	5 éleveurs laitiers engagés dans le dispositif fin 2013.
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none">- Nombre d'éleveurs concernés- Nombre d'animaux et tonnage de viande bio vendu via la filière organisée- Situation de caisse
Mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none">- Gestion Bio Centre sous visa CRAC- Mise en place d'un comité de pilotage pour suivre le dispositif : Bio

	Centre/Région Centre/CRAC/OP/abatteur, avec au minimum une réunion par an.
Calendrier	2009 : mise en œuvre de la caisse de sécurisation sur vaches laitières 2012 : bilan à l'issu des 4 ans du Cap filière
Coût	2000 € / éleveur - 5 éleveurs engagés sur 2009-2013 soit 5 x 2000 € = 10 000 €
Conseil régional	<u>Demande professionnelle de financement</u> : Ce dispositif existe pour les bovins viande et est soutenu dans le cadre du Cap filière Bovins viande. Il est demandé l'ouverture de cette caisse de sécurisation aux éleveurs bovins lait (financement hors projet de filière bovin lait)

Projet de filière BOVIN LAIT 2009-2013

Axe A « Optimiser les systèmes de production »

Action A.8. « Améliorer les pratiques sur les exploitations laitières »

Problématique	Afin d'améliorer les pratiques sur les exploitations laitières, un outil : La Charte de bonnes pratiques d'élevage, démarche professionnelle, a été créée et mise en place il y a quelques années. Une nouvelle version de cet outil est maintenant disponible. La réalisation des visites de mise en place et de contrôle de la Charte sur les exploitations permet de pérenniser un contact technique avec les éleveurs, de dispenser du conseil, facteur de progrès sur les éléments de la conditionnalité et du paquet hygiène.
Objectif action	Réaliser des visites de mise en place et de contrôle de la Charte de Bonnes Pratiques d'Elevage.
Description action	Visites de validation et de maintien dans la démarche volontaire de la Charte des Bonnes Pratiques d'élevage.
Résultat visé	Améliorer le taux d'éleveurs chartés entièrement conformes (version 2007) avec comme objectif de passer de 60% (des 72% d'éleveurs chartés actuellement) à 80 %
Indicateurs de suivi	Nombre de visites réalisées.
Mise en œuvre	Coordination : CRAC Réalisation des visites : Chambres d'agriculture, Contrôle laitier, Laiteries, GDS...
Calendrier	2009-2013
Coût	Visites : 346 visites en exploitations bovins (lait + viande) envisagées en 2009 x 150 €/visite = 51 900€ en 2009 Animation : 20 000 € (commun aux deux filières bovines)
Etat	<u>Demande professionnelle de financement</u> : 2009 : accompagnement par forfait de 75 € par visite soit 25 950 € animation régionale et départementale = 20 000 € pour 2009 Financement dans le cadre du CPER, mutualisé avec la filière bovins viande

Projet de filière BOVIN LAIT 2009-2013

Axe B « Adapter les systèmes de production aux besoins des outils de transformation »

Action B.1. « Améliorer l'hygiène et la qualité du lait »

Problématique	Avoir un lait de très bonne qualité est un enjeu crucial pour l'ensemble des acteurs économiques : pour les producteurs qui valorisent ainsi au mieux leur lait et pour les transformateurs qui ont des obligations réglementaires, techniques et commerciales très exigeantes. De plus, lors de la transmission de l'exploitation, la reprise de l'atelier est alors facilitée.
Objectif action	Améliorer l'hygiène et la qualité du lait en assurant un suivi technique des exploitations qui sont déclarées réglementairement « hors-normes » en dénombrement cellulaire.
Description action	Mise en place de plan « d'actions correctives cellules ». Ces plans d'appui comprennent : <ul style="list-style-type: none">- au minimum une visite de diagnostic, une visite d'appui technique et une visite bilan technique 6 mois et 12 mois après le début du plan. Au moins une de ces visites sera réalisée pendant la traite.- une vérification de l'installation de traite par un contrôleur agréé si nécessaire 3 à 6 prélèvements d'échantillons de laits pour les comptages cellulaires individuels
Résultat visé	Suivre techniquement l'ensemble des producteurs dont le lait présente deux moyennes géométriques trimestrielles successives (non glissantes), supérieures à 400 000 cellules par ml.
Indicateur de suivi	Nombre de plans « d'actions correctives cellules » signés. Nombre d'exploitations en situation « hors-normes ».
Mise en œuvre	Structures agréées par le CRIEL : Contrôle laitier, EDE, Chambre d'agriculture, Laiterie, GDS
Calendrier	2009 – 2013
Coût	Financement par la filière selon l'accord interprofessionnel national relatif à l'application de la réglementation pour les germes et les cellules somatiques et à la note d'application régionale de cet accord.

Projet de filière BOVIN LAIT 2009-2013

Axe B « Adapter les systèmes de production aux besoins des outils de transformation »

Action B.2. « Adapter la courbe de production aux besoins de la transformation »

Problématique	<p>La courbe de production annuelle régionale semble encore plus accentuée que la courbe de production nationale. Ceci s'explique par la forte concurrence entre les ateliers lait et céréales sur les exploitations. En effet, l'été est la période des moissons qui demande une main d'œuvre importante. L'éleveur devant assumer ce pic de travail, il ne favorise pas forcément des mises bas à cette période.</p> <p>Pour autant, les entreprises de transformation ont, elles, un réel besoin d'approvisionnement régulier. Beaucoup encouragent les éleveurs à produire du lait d'été par des grilles de paiement du lait incitatives mais cette incitation financière ne résout pas tous les problèmes liés à une production plus linéaire sur l'année.</p>
Objectif action	Mettre en corrélation la courbe de production laitière avec les besoins des outils de transformation.
Description action	<p>1. Ciblage des laiteries et des producteurs intéressés par la thématique</p> <p>1.1 – <u>Ciblage des laiteries</u> : Identification des laiteries régionales les plus intéressées par une augmentation de production en période estivale sur leur zone de collecte</p> <p>1.2 – <u>Sensibilisation des techniciens à la démarche</u> : Organisation par la laiterie et la chambre d'agriculture d'une réunion de travail à destination des techniciens intervenant sur la zone identifiée pour une présentation de l'outil de diagnostic ainsi que de la méthodologie de déploiement de l'action envisagée.</p> <p>1.3 – <u>Sensibilisation des éleveurs de la zone identifiée</u> : - Organisation par la laiterie et la Chambre d'agriculture d'une information à destination des éleveurs de la zone avec pour objectif de les inciter à entrer dans cette démarche. - Organisation d'une journée technique sur la zone (cf. action H1) pour les éleveurs les plus intéressés avec précisions pratiques et économiques liés à l'étalement de la production.</p> <p>2. Réalisation d'études de faisabilité (diagnostics de possibilité d'évolution de la courbe de production sur les élevages)</p> <p>3. Appui technique d'accompagnement des éleveurs sur deux ans.</p>

Résultat visé	Augmenter le volume de lait produit en période estivale sur le bassin de collecte des entreprises engagées dans la démarche.
Indicateurs de suivi	Nombre de diagnostics réalisés Nombre d'éleveurs inscrits dans la démarche d'accompagnement technique Evolution de la courbe de production des entreprises engagées dans l'action.
Mise en oeuvre	1. Coordination de l'action : CRIEL Mise en œuvre locale : Laiteries et Chambres départementales 2 et 3. Techniciens : laiteries, Chambres d'agriculture, Contrôles laitiers...
Calendrier	2009 – 2013
Coût	1. Ciblage des laiteries et des producteurs intéressés par la thématique <u>Coût pour chaque zone :</u> Temps d'animation : 14 jours (dont 4 jours CRIEL ; 5 jours laiteries ; 5 jours Chambre agriculture) x 550 €/jour = 7700 € <u>Soit pour 4 zones :</u> 30 800 € 2. Diagnostic élevage 1 jour dans un élevage, ciblé au préalable par la laiterie et l'OPA x 100 élevages x 300 € / diagnostic = 30 000 € /an soit 90 000 € pour 3 ans. 3. Appui technique : 70 exploitations x 3 visites x 2 ans x 150 € = 63 000 €/an soit 189 000 € pour 3 ans Engagement financier des laiteries. Coût de l'action sur la durée du programme : 309 800 €
Conseil régional	<u>Demande professionnelle de financement :</u> - 15 400 € pour le temps d'animation - Forfait de 150 € par diagnostic réalisé soit 45 000 € - Forfait 75 € par visite d'appui technique soit 94 500 € Soit un total de 154 900 €

Projet de filière BOVIN LAIT 2009-2013

Axe C « Anticiper les évolutions concernant l'installation »

Action C.1. « Améliorer la transmission de l'atelier laitier et l'installation des jeunes »

Problématique	Peu de repreneurs souhaitant conserver la production laitière se manifestent lors de la cessation d'une exploitation avec atelier laitier, ce qui explique en partie la diminution du nombre de points de collecte. Malheureusement, 40 % des éleveurs de la région Centre vont prendre leur retraite dans les dix ans à venir et le phénomène risque donc de s'amplifier.
Objectif action	Anticiper les arrêts d'atelier de production afin de maintenir le potentiel de la région Centre. Mieux préparer la transmission de l'atelier pour le cédant et le repreneur. Soutenir financièrement les jeunes qui s'installent (parcours aidé)
Description action	<ol style="list-style-type: none"> 1. Recensement quantitatif et qualitatif des cédants à l'échelle régionale : recensement des cédants et des installations à horizon 3 ans, provenant des repérages filières des ADASEA. 2. Sensibilisation des cédants : entretien « transmission des sociétés » (ADASEA) 3. Sensibiliser les conseillers des points infos installation et les conseillers PPP aux réalités actuelles de la production pour une meilleure information des futurs éleveurs et une optimisation de leur parcours à l'installation 4. Complément à la DJA.
Résultat visé	Diminution du nombre d'arrêts d'ateliers laitiers dans les années précédant la cessation d'activité
Indicateurs de suivi	Nombres d'entretiens « transmission de sociétés » effectués Nombre de jeunes installés bénéficiaires du complément à la DJA.
Mise en oeuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1. 2. ADASEA 3 CRIEL 4 CRAC
Calendrier	2009-2013
Coût	<ol style="list-style-type: none"> 3. 1 réunion avec l'ensemble des conseillers soit 2 jours X 550 € = 1100 € 4. Forfaits « complément DJA » d'environ 5 000 €/installation pour les installations ayant lieu en 2009, 2010 et 2011 (environ 25 installations /an) = 290 000 €

Conseil régional	<p><u>Demande professionnelle de financement</u> :</p> <p>Forfait de complément DJA par installation de 3 000 € ou 6 000 € selon critères.</p> <p>Lors des deux premières années du projet, mise en place à l'initiative du Conseil régional d'un groupe de travail permettant une réflexion sur la création d'un fond d'investissement pour les jeunes qui s'installent.</p> <p>Le complément DJA n'interviendra donc que pour les années 2009, 2010 et 2011 soit un montant prévisible de 290 000 € sur cette période (financement hors projet de filière).</p> <p>Pour mémoire repérage filière + entretiens « transmission de sociétés » soutenu par ailleurs (financement hors projet de filière).</p>
Etat	<p><u>Dispositif existant</u> :</p> <p>Les repérages filière et les entretiens « transmission de sociétés » sont soutenus dans le cadre du PIDIL (financement hors projet de filière).</p>
Union européenne	<p><u>Dispositif existant</u> :</p> <p>Les repérages filière et les entretiens « transmission de sociétés » sont soutenus par des fonds FEDER (financement hors projet de filière).</p>

Projet de filière BOVIN LAIT 2009-2013

Axe D « Améliorer la gestion des ressources humaines sur les exploitations laitières »

Action D.1. « Réaliser des diagnostics sur les problématiques de ressources humaines sur les exploitations laitières et proposer des solutions individuelles ou collectives »

Problématique	<p>Comme pour les autres secteurs de l'activité économique, les éleveurs souhaitent pouvoir concilier vie professionnelle, vie sociale et vie privée. De plus, l'évolution de la taille des troupeaux constatée actuellement sur la région Centre nécessite souvent une nouvelle organisation du facteur travail sur l'exploitation.</p> <p>Les problématiques concernant la gestion des ressources humaines peuvent concerner des domaines variés (organisation du travail, définition de postes de travail ou d'une nouvelle organisation entre associés, communication de consignes ...). Les chefs d'entreprises ont parfois des difficultés à déterminer précisément leurs besoins ou les limites rencontrées dans leur entreprise. Des solutions au sein de l'entreprise voire entre plusieurs entreprises agricoles sont à imaginer.</p>
Objectif action	<p>Permettre un état des lieux du fonctionnement de l'entreprise en matière de ressources humaines.</p> <p>Permettre une connaissance précise de l'organisation du travail présente dans l'entreprise : organisation entre les chefs d'entreprises (responsabilités/prise de décision, communication interne...), relation employeur/employés... La gestion de la ressource humaine sera abordée en lien avec la stratégie de l'entreprise.</p> <p>Si besoin, mise en place d'une organisation permettant de répondre à la problématique travail sur un territoire plus large qu'une seule entreprise.</p>
Description action	<p>Réalisation de diagnostics ressources humaines/travail avec plusieurs thématiques envisageables (utilisation de l'outil GEHODES et OCTE) :</p> <ul style="list-style-type: none">- organiser le travail- envisager le recours à l'embauche ou à une organisation collective du travail si besoin,- mieux communiquer au sein de l'entreprise- améliorer la formation des actifs sur l'exploitation <p>Un travail de sensibilisation peut être effectué lors de la réalisation de diagnostics travail « ACTEL ».</p>
Résultat visé	<p>Mise en place de plan d'action qui débouche sur une meilleure gestion des ressources humaines :</p> <ul style="list-style-type: none">- accompagnement ressources humaines (organisation du travail, recrutement, investissement....)- formation

Indicateurs de suivi	Nombre de diagnostics réalisés
Mise en oeuvre	Programme GEHODES +
Calendrier	2009-2013
Coût	Coût d'un diagnostic : 1000 € x 14 diagnostics/an x 4 ans soit 56 000€
Conseil régional	<u>Dispositif existant :</u> Les diagnostics sont financés via le programme GEHODES + (financement hors projet de filière).

Projet de filière BOVIN LAIT 2009-2013

Axe D « Améliorer la gestion des ressources humaines sur les exploitations laitières »

Action D.2. « Renforcer les actions menées par les services de remplacement »

Problématique	Afin de se libérer du temps pour se former ou pour améliorer leur qualité de vie privée les éleveurs ont de plus en plus recours aux services de remplacement. Ces organisations sont donc amenées à se développer.
Objectif action	Répondre aux besoins croissants des éleveurs laitiers. Pérenniser les emplois au sein des services de remplacement Accroître les compétences des salariés des services de remplacement.
Description action	Soutenir financièrement les journées de remplacement des éleveurs. Trouver des synergies avec d'autres exploitations agricoles pour pérenniser les emplois sur des territoires locaux. Former les salariés pour accroître leurs compétences et les fidéliser.
Résultat visé	Augmentation du nombre de journées de remplacement Pérennisation des emplois.
Indicateurs de suivi	Nombre de journées de remplacement effectuées. Nombre d'emplois pérennisés.
Mise en oeuvre	Fédération de Remplacement en Agriculture de la région Centre
Calendrier	2009-2013
Coût	135 000 € La formation des salariés est prise en charge via le FAFSEA
Conseil Régional	<u>Dispositif existant</u> : convention directe entre le Conseil Régional et la FRAC (financement hors projet de filière) Rappel de ce soutien existant : Aide au remplacement "congé" pour les JA laitiers de 46€/jour, pendant 7 jours/an, consécutifs ou non, à temps plein ou partiel Aide au remplacement "formation" courte ou longue durée, pour les JA laitiers, de 31€/jours pendant 20 jours/an, consécutifs ou non, à temps plein ou partiel L'enveloppe globale est donc, approximativement, sur 3 ans, 90000€ pour l'aide au remplacement.

Projet de filière BOVIN LAIT 2009-2013

Axe D « Améliorer la gestion des ressources humaines sur les exploitations laitières »

Action D.3. « Mettre en place une formation permettant de professionnaliser les salariés des exploitations laitières »

Problématique	Les éleveurs ont de plus en plus de difficultés à recruter des salariés qualifiés en production laitière pour les aider sur leur exploitation.
Objectif action	Diminuer les problèmes de main d'œuvre en élevage laitier.
Description action	Mettre en place d'un certificat de spécialisation « conduite de l'élevage laitier » en région Centre. Formation en alternance sur 12 mois.
Résultat visé	Former de nouveaux salariés.
Indicateurs de suivi	Nombre de personnes formées.
Mise en oeuvre	CFPPA Fondettes, CFPPA Châteauroux, Chambres agriculture de l'Indre et de l'Indre et Loire
Calendrier	2009-2013
Coût	<p>Pour les 15 stagiaires :</p> <ul style="list-style-type: none">- frais de formation : pris en charge par le FAFSEA- frais de déplacement : 6 000 €- frais d'hébergement : 15 000 € <p>Pour l'organisation :</p> <ul style="list-style-type: none">- réunion de diffusion, accompagnement individuel du binôme apprenti/maître de stage : 10 jours d'animation pris en charge par les Chambres d'agriculture- création, diffusion des plaquettes de communication : 4000 € <p>soit un total de 100 000 €.</p> <p>Les 15 maîtres de stage prennent en charge le salaire du stagiaire (avec un surcoût par rapport au SMIC estimé à 22 500 €)</p>
Conseil régional	<p><u>Demande professionnelle de financement :</u></p> <p>Bourse de 700 € par stagiaire et par an permettant de couvrir 50% de ces frais de déplacement et d'hébergement soit un soutien de 42 000 € sur la durée du programme.</p> <p>Un soutien sur la communication est envisageable via les fonds de l'ADEC.</p>

Projet de filière BOVIN LAIT 2009-2013

Axe E « Améliorer la prise en compte de l'environnement »

Action E.1. « Raisonner l'énergie sur les exploitations laitières »

Problématique	Les exploitations laitières sont consommatrices d'énergie : aliments, engrais, fuel, électricité,...Or, face à l'augmentation des coûts de ces énergies et dans un souci de protection de l'environnement, les éleveurs sont sensibles aux améliorations à apporter dans ce domaine.
Objectif action	Améliorer le bilan énergétique des exploitations laitières.
Description action	Réaliser des diagnostics énergétiques sur les exploitations (utilisation du diagnostic PLANETE) Elaborer un programme d'actions répondant aux problématiques énergétiques identifiées lors du diagnostic. Si sur un territoire donné, plusieurs demandes sont faites conjointement, possibilité d'accompagnement en commun : remise des conclusions au sein du groupe, échange de pratiques, mutualisation des préconisations, mise en place de projets communs (méthanisation...)
Résultat visé	Permettre aux éleveurs <ul style="list-style-type: none"> - d'identifier leurs principaux postes de consommation d'énergies - de comparer leurs résultats avec un groupe de référence et d'identifier des marges de progrès - de bénéficier de préconisations pour réduire leurs consommations d'énergie - de modifier leurs pratiques en vue de réduire/optimiser leurs consommations d'énergies - de mieux identifier les problématiques liées à l'énergie sur leur exploitation et rechercher les solutions adéquates
Indicateurs de suivi	Nombre de bilans réalisés
Mise en oeuvre	Les personnes habilitées à réaliser les diagnostics PLANETE dans les départements (FRCUMA, CDA ...)
Calendrier	2009-2013
Coût	Coût des diagnostics (programme PLANETE) Animation de l'action : réunion de sensibilisation, suivi de l'action 10 jours par année, soit 3 jours en 2009 (1 800 €), 10 jours en 2010 (6 150 €), 10 jours en 2011 (6 300 €), 10 jours en 2012 (6 415 €), 6 jours en 2013 (3 870) soit un total de 24 535 €.

Conseil régional	<p><u>Demande professionnelle de financement :</u> Prise en charge du coût des diagnostics Planète via la politique des pays qui n'interviendrait que si les budgets alloués dans le cadre du PPE sont épuisés ou si les diagnostics réalisés ne rentrent pas dans le cadre de la prise en charge par le PPE (diagnostics permettant une sensibilisation aux problématiques énergétiques sur l'exploitation) (financement hors projet de filière).</p> <p>Possibilité de soutien de l'animation territoriale dans le cadre de chaque contrat de pays (financement hors projet de filière).</p>
Etat	<p><u>Dispositif existant :</u> Les diagnostics Planète peuvent être financés dans le cadre du Plan de Performance Energétique.</p>

Projet de filière BOVIN LAIT 2009-2013

Axe E « Améliorer la prise en compte de l'environnement »

Action E.2. « Soutenir les investissements liés aux économies d'énergies »

Problématique	Problématique similaire à l'action E.1
Objectif action	Améliorer l'efficacité énergétique des exploitations laitières.
Description action	Investissements liés aux économies d'énergie et au développement de nouvelles sources énergétiques plus durables.
Résultat visé	Soutenir les investissements identifiés comme pouvant permettre une économie d'énergie.
Indicateurs de suivis	Nombre d'investissements réalisés Montant total des soutiens apportés Bilans énergétiques des exploitations Calcul des économies d'énergie réalisées et/ou énergie renouvelable produite (en TEP).
Mise en oeuvre	Syndicats de Pays ou Communautés d'Agglomération
Calendrier	2009-2013
Conseil régional	<u>Dispositif existant</u> : Les investissements liés à un diagnostic planète peuvent être soutenus au titre de la politique territoriale selon les modalités de chaque contrat de pays. Seuls les investissements concernant la maîtrise de l'énergie ou la production d'énergie permettant d'améliorer l'autonomie énergétique de l'exploitation seront accompagnés dans ce cadre (financement hors projet de filière)
Etat	<u>Dispositif existant</u> : Certains investissements peuvent être soutenus via le Plan de Performance Energétique

Projet de filière BOVIN LAIT 2009-2013

Axe E « Accentuer la prise en compte de l'environnement »

Action E.3. « Proposer des alternatives à l'utilisation des pneumatiques pour la fermeture des silos d'ensilage »

Problématique	Différents type de déchets sont générés par l'activité laitière : bâches plastiques, pneus usagés pour stabiliser les bâches des tas d'ensilages, bidons vides de lessives, ficelles... Pour certains d'entre eux, des dispositifs de collecte et de recyclage existent. Cependant, les professionnels de la filière, conscients de l'enjeu environnemental que la gestion de ces déchets représente, souhaitent intensifier la collecte et le recyclage de ces derniers et plus particulièrement des pneumatiques usagés qui sont utilisés pour la fermeture des silos d'ensilage..
Objectif action	Organiser une opération de déstockage des pneus usagés non réutilisables (PUNR) localisés chez les éleveurs sur 1 voire 2 années. Promouvoir les techniques alternatives à la couverture des silos d'ensilage pour limiter l'usage des pneus usagés sur les exploitations d'élevage.
Description action	1. Organiser l'opération de déstockage Organisation d'un groupe technique de suivi : techniciens des chambres d'agriculture + professionnels Choix des modalités : sites, périodes de collecte Chiffrage global du gisement, estimation du coût global, sollicitation de financeurs, participation financière des éleveurs Choix du prestataire Détermination des contraintes de collecte et communication auprès des éleveurs Réalisation des collectes et bilan 2. Faire connaître les solutions alternatives aux pneumatiques pour la fermeture des silos.
Résultat visé	Remplacement des pneumatiques usagés par d'autres systèmes pour la fermeture des silos d'ensilage.
Indicateurs de suivi	Tonnage de pneumatiques déstockés Nombre d'exploitations ayant changé de système de fermeture des silos.
Mise en oeuvre	Chambre Régionale d'Agriculture avec délégation aux Chambres départementales
Calendrier	2009-2012
Coût	1. Opération de déstockage Temps d'animation : animation régionale 5 jours + animation

	<p>départementale 8 à 10 jours /département soit 50 jours à 560 €/jour = 28 000 € Coûts d'élimination : estimation 4 960 T sur la région avec un coût de 160 €/tonne = 794 000 € soit un total de 822 000 €</p> <p>2. Communication sur les solutions alternatives 5000 € par an sur 2 ans soit 10 000 €</p> <p>Soit un total de 832 000 €</p>
Conseil régional	<p><u>Demande professionnelle de financement :</u> Financement de 50% de l'animation de l'action soit 14 000 € Forfait à la tonne de pneus éliminés de 60 €/tonne soit 297 600 € Financement de 50% de la communication soit : 5 000 €</p> <p>Soit un total de 316 600 €</p>

Projet de filière BOVIN LAIT 2009-2013

Axe F « Faire connaître et rendre attractive la filière laitière »

Action F.1 « Faire connaître et organiser les moyens d'information sur le métier d'éleveur laitier auprès des scolaires »

Problématique	<p>Les métiers de l'agriculture et plus spécialement ceux de l'élevage ne sont que rarement mentionnés comme possibilité d'orientation, le plus souvent à cause d'une méconnaissance.</p> <p>Le métier d'éleveur ne renvoie pas toujours une image positive auprès des jeunes. Ce déficit d'image entraîne un déficit de renouvellement des générations par un déficit d'installations (en particulier hors cadre familial) et un découragement des éleveurs en place.</p>
Objectif action	<p>Mieux communiquer sur le métier d'éleveur auprès des prescripteurs d'orientation et de formation.</p> <p>Valoriser le métier d'éleveur en communiquant sur ses atouts auprès des collégiens.</p>
Description action	<p>1. Communication auprès des prescripteurs de l'orientation Faire connaître les documents ANEFA/APECITA (comme le guide des métiers de l'agriculture) auprès des prescripteurs d'orientation afin qu'ils fassent connaître le métier d'éleveur laitier.</p> <p>2. Communication auprès des collégiens Organiser des témoignages de jeunes éleveurs laitiers auprès des collégiens pour faire connaître et rendre attractif le métier.</p>
Résultat visé	<p>Amélioration de la connaissance du métier et de la filière par les prescripteurs d'orientation.</p> <p>Amélioration de la connaissance du métier d'éleveur par les collégiens.</p>
Indicateurs de suivi	
Mise en oeuvre	<p>1 : AREFA 2 : AJIR</p>
Calendrier	2009-2013
Coût	<p>1 : Coûts liés à la communication auprès des prescripteurs pris en charge par l'AREFA 2 : Coûts liés à la communication auprès des collégiens pris en charge par AJIR</p>

Projet de filière BOVIN LAIT 2009-2013

Axe F « Faire connaître et rendre attractive la filière laitière »

Action F.2 « Organiser la promotion des produits laitiers auprès des consommateurs de la région »

Problématique	De nombreuses personnes, enfants comme adultes, connaissent mal les différentes familles de produits laitiers ainsi que leurs qualités nutritionnelles.
Objectif action	Promouvoir les produits laitiers (y compris les produits issus de l'agriculture biologique).
Description action	<p>1. Opérations de communication grand public. Tenue de stand sur des foires et salons grand public de la région (Ferme Expo à Tours, Dimanche à la campagne à Orléans, Foire Expo de Bourges...) avec distribution de lait, de documentation...</p> <p>2. Mise à disposition de documentation de promotion Distribution de documentation chez les éleveurs laitiers qui organisent des journées de fermes ouvertes (classes scolaires et/ou familles) ou qui transforment à la ferme.</p> <p>3. Promotion des produits laitiers fermiers régionaux Recensement des exploitants laitiers transformant et vendant à la ferme (réalisation d'une liste). Diffusion de cette liste lors des opérations de communication régionale.</p>
Résultat visé	Améliorer le degré de connaissance du grand public de la région sur les qualités nutritionnelles des produits laitiers et faire connaître les produits laitiers fermiers régionaux.
Indicateurs de suivi	Nombre d'évènements auxquels le CRIEL participe dans le cadre de la promotion des produits laitiers. Nombre de personnes touchées par ces actions de promotion.
Mise en oeuvre	CRIEL
Calendrier	2009-2013
Coût	Financement de l'action par l'interprofession

Projet de filière BOVIN LAIT 2009-2013

Axe G. « Favoriser le développement des réseaux d'appuis sanitaire et technique »

Action G.1. « Favoriser le développement des réseaux de mutualisation des compétences sanitaires et vétérinaires »

Problématique	Il a été constaté que dans les secteurs où la densité laitière est suffisante, il y a peu de problèmes concernant l'accès pour les éleveurs à un conseil sanitaire/vétérinaire pertinent en matière de production laitière. Par contre, dans les secteurs avec une densité d'élevage laitier plus faible, les vétérinaires et techniciens spécialisés ont souvent pris une orientation professionnelle moins axée sur cette production.
Objectif action	Favoriser l'accès de la médecine vétérinaire/accompagnement sanitaire spécialisé à l'ensemble des éleveurs laitiers de la région.
Description action	<p>1. Mise en place d'un groupe de travail GDS-GTV-éleveurs pour travailler sur la régionalisation d'un dispositif de mutualisation des compétences vétérinaires et sanitaires.</p> <p>2. Réalisations des visites sanitaires/vétérinaires sur les exploitations ayant un besoin identifié.</p>
Résultat visé	Mise en place d'un réseau mutualisé de compétences spécialisées.
Indicateurs de suivi	Nombre de rencontre du groupe de travail
Mise en oeuvre	URGDS
Calendrier	<p>1. 2009 - 2011</p> <p>2. 2011-2013</p>
Coût	<p>1. 2009 - 2011 : 8 réunions sur la période (2 régionale + 1 par département) soit 16 j X 550 € = 8 800 €</p> <p>2. A définir suite aux conclusions du groupe de travail.</p>
Conseil régional	<p><u>Demande professionnelle de financement :</u></p> <p>1. Groupe de travail : financement de 50 % du temps d'animation soit 4 400 €</p> <p>2. A définir suite aux conclusions du groupe de travail.</p>

Projet de filière BOVIN LAIT 2009-2013

Axe H « Sensibiliser et informer les éleveurs sur les thématiques identifiées comme prioritaires par la filière »

Action H.1. « Informer collectivement les éleveurs par le biais de journées d'appui technique et d'information »

Problématique	Les éleveurs sont de plus en plus éloignés les uns des autres. La dynamique de filière est à développer pour que ces éleveurs ne se découragent pas. Par ailleurs, pour être performants, ils ont besoin d'être sensibilisés et informés sur de nombreuses thématiques dont celles inscrites dans les actions A.1., B.2., D.1., E.1., G.1. et des problématiques spécifiques liées à la production laitière biologique.
Objectif action	Développer une dynamique de filière en faisant rencontrer les éleveurs et les différents intervenants de la filière et en profitant de ces rencontres pour diffuser des conseils et informations technico-économiques.
Description action	Soutenir l'organisation de journées techniques d'information organisées dans les départements et en lien avec les thématiques jugées comme prioritaires dans le projet de filière.
Résultat visé	Sensibilisation des éleveurs aux actions jugées comme prioritaires dans le projet de filière.
Indicateurs de suivi	Nombre de journées organisées dans ce cadre. Nombre d'éleveurs et de professionnels de la filière présents aux journées techniques. Degré de satisfaction des éleveurs de ces journées (questionnaire)
Mise en œuvre	Chambre régionale d'agriculture / CRIEL avec délégations aux organismes départementaux.
Calendrier	2009-2013
Coût	2 réunions par an à répartir entre les départements et sur les thématiques prioritaires du projet de filière soit 2 X 3 000 € X 3 ans = 18 000 €
Conseil régional	<u>Demande professionnelle de financement :</u> Financement de 50 % du coût de la journée plafonné à 3 000 € soit 9000 € sur la durée du programme.

Annexe 1 : Liste des investissements éligibles dans le cadre du soutien aux investissements dans les élevages laitiers (CAPEX).